

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 155

présenté par
MM. Piron, Grouard, Poignant et Raison

ARTICLE 46

À l'alinéa 3, après le mot :

« activité »,

insérer les mots :

« de ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement qui ajoute une hypothèse partielle à une hypothèse totale.